



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU vendredi 16 octobre 2015
17 heures 00

SLa/MG

N° 001874

Direction Générale
des Services -
Élection des Adjointes
au Maire

Affiché le :

Le vendredi 16 octobre 2015 à 17 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 13 octobre 2015, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DES FETES, sous la Présidence de Mme Dominique SANTONI, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1^{er} adjoint), Mme Isabelle VICO (2^{ème} adjointe), M. André LECOURT (3^{ème} adjoint), Mme Emilie SIAS (4^{ème} adjointe), M. Cédric MAROS (5^{ème} adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6^{ème} adjointe), M. Patrick ESPITALIER (7^{ème} adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8^{ème}), M. Yannick BONNET (9^{ème} adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Laurent DUCAU (Conseiller Municipal), Mme Monique CARRETERO (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Maire Adjoint), Mme Isabelle MORARD-PONTET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal), M. Olivier CUREL (Conseiller Municipal), Mme Peggy RAYNE (Conseillère Municipale), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Maryse LAMY (Conseillère Municipale)

ONT DONNE PROCURATION :

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 26

VOTES CONTRE :

ABSTENTION(S) : 7

Élection des Adjointes au Maire

Vu, l'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales selon lequel « le conseil municipal élit le maire et les adjointes parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. »

Vu, l'article L 2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales imposant les dispositions ci-après :

« Dans les communes de 1 000 habitants et plus, les adjointes sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

« Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

« En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Sous la présidence de Mme SANTONI Dominique, Maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjointes.

Listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire

Il est constaté qu'une liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire avait été déposée.
Aucune autre liste n'est présentée.

Déroulement de chaque tour de scrutin :

Mme SANTONI Dominique, Maire, invite les conseillers municipaux à passer au vote, chaque conseiller municipal dépose son bulletin dans l'urne

Les assesseurs, Mme Beutrais et M. Saco, procèdent au dépouillement.

Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 33
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 33
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : 1
- d. Nombre de bulletins blancs : 6
- e. Nombre de suffrages exprimés [b – c - d] : 26
- f. Majorité absolue : 14

Nom et prénom de chaque candidat placé en tête de liste dans l'ordre alphabétique	Nombre de suffrage obtenus
AILLAUD Jean	26
ARNAUD-DELOY Véronique	26
BONNET Yannick	26
ESPINOSA Marcia	26
ESPITALIER Patrick	26
LECOURT André	26
MAROS Cédric	26
SIAS Emilie	26
VICO Isabelle	26

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste ci-dessus.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation annexée au procès-verbal de l'élection.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI